

BUREAU DIRECTEUR FEDERAL 29 et 30 AVRIL 2011

Vendredi 29 Avril 2011 : 16h00-20h00

Présents Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

Absents excusés Emmanuel CHABANNES, Denis JAEGER.



Samedi 30 Avril 2011 : 8h30-12h00

Présents Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.

Absents excusés Emmanuel CHABANNES



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. Administration et informations générales

1.1. Point Licences

L'augmentation déjà constatée lors du dernier Bureau se confirme, avec + de 10% d'augmentation des licences, de date à date (au 29 avril 2011), + 15 Clubs. Le point licence est transmis par email tous les mois aux membres du Comité Directeur et aux Président(e)s de Ligues.

1.2. CD du 18 Juin

L'ordre du jour sera complété en réunion et transmis aux membres du Comité Directeur dans les semaines à venir.

1.3. Proposition d'accord d'intéressement

Guillaume FRITSCH expose la proposition d'accord d'intéressement, reposant sur le principe d'une participation collective aux résultats de l'Association, et s'appliquant à l'ensemble du personnel salarié de la F.F.TRI. bénéficiaire d'un contrat de travail de droit privé. Validant le principe de cette orientation, les membres du Bureau souhaitent qu'un projet chiffré soit présenté au prochain BDF, pour validation définitive.

1.4. Proposition de modification de la RGF suite adoption des coûts

Suite à l'Assemblée Générale de février 2011 et au vote des coûts 2012, il est proposé aux membres du BDF de modifier la page 31 de la RGF « Droits de Mutation et droits de Formation », afin qu'ils puissent entrer en vigueur dès le 1er octobre 2011. Cet avenant, validé à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur sera proposé pour approbation au Comité Directeur de juin 2011:

« DROITS DE MUTATION ET DROITS DE FORMATION

Les catégories d'athlètes soumis à paiement de droits sont :

- Pour les droits de mutation :
 - ❖ Les athlètes français ou étrangers retenus en Equipe Nationale de Triathlon CD, LD et de Duathlon CD de leur pays la saison précédente (Elite, junior et moins de 23 ans),
 - ❖ Les athlètes français figurant sur les listes de Haut Niveau de la saison précédente (Elite, Seniors et Jeunes), de Triathlon **CD, LD** et de Duathlon **CD**.

- Pour les droits de formation :
 - ❖ Les athlètes de 14 à 20 ans inclus, quittant un club labellisé « Ecole de Triathlon** », doivent s'acquitter d'un droit de formation qui sera fonction :
 - Du temps passé au sein du club
 - Du niveau sportif de l'athlète concerné

- Pour les droits de formation :
 - ❖ Les athlètes des catégories benjamin à U23 quittant un club peuvent être amenés à s'acquitter d'un droit de formation s'ils remplissent un ou plusieurs des critères de performance précisés sur le formulaire de demande de mutation au moins une fois au cours des deux dernières saisons sportives au sein du même club.
 - ❖ Les montants des droits de formation exigibles sont fonction :
 - Du temps passé au sein du club (au minimum deux années, plafonné à huit années d'ancienneté)
 - Du niveau de performance de l'athlète concerné (performance de niveau 1 ou performance de niveau 2)
 - Du niveau de labellisation du club (non labellisé, Ecole de Triathlon* ou ** ou ***)

Le montant des frais de dossier et des droits de mutation et de formation sont fixés annuellement par la F.F.TRI. et portés à la connaissance de chaque club lors de l'envoi des formulaires de mutation. Les frais de dossier et les droits de mutation sont acquis à la F.F.TRI.. Les droits de formation sont reversés par la F.F.TRI. au club quitté sauf dans le cas où un athlète est également dans un Pôle (France ou Espoir). Ces droits sont alors répartis à moitié entre la F.F.TRI. et le club quitté. »

Cédric GOSSE propose qu'une réflexion soit menée afin qu'un délai butoir d'acquiescement des droits de formation soit arrêté.

1.5. Evolution informatique licence 2011

Les propositions de modification du logiciel ISIATHLON pour la rentrée de septembre 2011 sont validées à l'unanimité.

1.6. Dotation ADIDAS / CNOSE

Une dotation ADIDAS est attribuée par le CNOSE aux personnes accréditées pour les JO (sportifs, encadrement et Président) et le CNOSE a fait savoir qu'il était possible de faire l'acquisition de dotations supplémentaires en cas de besoin.

1.7. Déplacement fédéral JO 2012

Dominique FRIZZA et Bernard SAINT-JEAN ont participé à une réunion d'information au CNOSE, pilotée par Monsieur Denis MASSEGLIA, qui a alerté les Fédérations présentes afin qu'elles se hâtent pour acheter des billets et des packages pour les JO de Londres. Dominique FRIZZA précise qu'il sera très difficile de se rendre à Londres de façon autonome, les Agences de Voyages ayant pris la main sur tous les dispositifs (déplacements, hébergements, entrées sur les compétitions). La Fédération a demandé 3 devis et identifié

environ 150 personnes intéressées par le déplacement. « Even Team » a 70 places pour les filles et autant pour les garçons qu'ils ne vendront que sous forme de packages. A réception des devis, les personnes intéressées par ce déplacement seront contactées.

1.8. Affaires Internationales

1.8.1. Congrès ETU du 24 Juin

Denis JAEGER et Dominique FRIZZA participeront au Congrès ETU programmé en juin prochain, Bernard SAINT-JEAN étant présent par ailleurs, dans le cadre de son mandat ETU. Parallèlement, Cyril MAZURE, dont la candidature a été retenue par l'ETU, participera à la réunion de la Commission « Paratriathlon ».

Denis JAEGER pose la question de la position fédérale concernant une éventuelle candidature française à l'ITU lors des prochaines élections internationales. Philippe LESCURE est favorable à des échanges au préalable, permettant à l'ETU de proposer un ou des candidats, de façon concertée. Il rappelle toute l'importance de faire du lobbying, en permanence, au niveau de toutes les instances, d'être présents sur la scène internationale.

1.8.2. Candidature F.F.TRI. ITU 2013

Il est rappelé les labels accordés à Nancy, pour l'organisation des Championnats d'Europe de Duathlon en 2012, et à Belfort pour les Championnats du Monde de Triathlon Longue Distance en 2013.

Bernard SAINT-JEAN s'est rendu à Belfort, à l'occasion d'une conférence de presse à laquelle participaient de nombreux journalistes des médias presse, radio et TV, ainsi que des élus des Collectivités et la Directrice du Cabinet du Préfet. Le dossier est très bien engagé. Un premier délégué ITU se rendra sur le site Belfortain prochainement.

Philippe LESCURE se déplacera à Belfort, à l'occasion du Championnat de France de Dijon.

1.8.3. Newsletter Internationale

Concernant le projet de Newsletter internationale, les membres du BD y sont favorables à partir du moment où ce sera un outil de communication, où l'information traitée intéressera les autres Fédérations nationales ou internationales, et pourra être reprise, sur leurs sites internet par exemple.

1.8.4. ETU / Projets Jeunes

Une convention a été signée entre l'ETU et l'ITU, à hauteur de 10 000 dollars, afin de financer un projet à l'intention des jeunes européens. Dans ce cadre, la Ligue du Centre accueillera 15 jeunes du 16 au 22 août 2011, qui seront aussi invités à participer aux Championnats de France des Ligues. Un projet similaire est en cours, sur la même période, entre la Ligue Ile de France et le Maroc, et une journée commune est envisagée entre les deux Ligues, afin que les jeunes européens, marocains et français se rencontrent pour partager leur passion du triathlon. Concernant l'échange avec le Maroc, Cédric GOSSE précise qu'il s'inscrit dans le cadre d'un dispositif Région « Ile de France, terre d'accueil ».

1.8.5. Partenariat FMSPT (Fédération Marocaine)

Lors du Salon « Running Expo » qui s'est déroulé à Paris, où un stand était tenu par la F.F.TRI. en partenariat avec la Ligue Ile de France, le Ministre des Sports Marocain et le Président de l'Association Marocaine « Sport pour tous » ont été accueillis. Cela a permis de travailler sur le projet avec le Maroc, d'envisager plusieurs actions, et notamment la formation de cadres techniques, une action pour les enfants, un Triathlon à Agadir en novembre 2011. Bernard SAINT-JEAN se rendra à Agadir, en juin prochain.

Françoise HUOT-JEANMAIRE rappelle que la reconnaissance des Brevets Fédéraux Français est toujours en cours, et freine notamment les projets de formation dans la Zone Océan Indien, avec des pays Africains (Seychelles, Madagascar, Ile Maurice). Ce problème se posera aussi avec le Maroc, qui souhaite accéder aux

mêmes formations. Il est à nouveau évoqué le projet, validé par le Bureau Fédéral de février 2010, où il a été envisagé la déconcentration d'un BF4 à La Réunion, ouvert aux Iles de la Zone, dépendant de l'ATU.

1.10. Type d'épreuve pouvant être agréée par la F.F.TRI.

La question est posée, notamment par la Ligue Côte d'Azur, de la possibilité d'agréer une épreuve sans enchaînement (course à pied, ou cyclisme, ou natation). Les membres du BDF précisent que la F.F.TRI. ne peut pas délivrer d'agrément pour des épreuves relevant d'une autre fédération délégataire.

1.11. Partenariat CNOSF / BMW

Dans le cadre d'une convention de partenariat, signée entre le CNOSF et BMW, Philippe LESCURE fait part de la mise à disposition d'une voiture de fonction de la marque, à chaque Président de Fédération Olympique.

2. Communication / Marketing

2.1. Communication

2.1.1. Communication Média

➤ **Presse Spécialisée / Triathlète Magazine:** Frank GASQUET suggère de remplacer l'envoi du Guide des Grandes Epreuves (coût 9 000 €) par une solution mixte, alliant internet et un support papier, qui pourrait être distribué sur place, pour chaque épreuve. Philippe LESCURE propose que cette orientation soit abordée avec les Clubs de D1 concernant les Grandes Epreuves, et qu'une décision soit arrêtée en septembre 2011, à l'issue de cette consultation.

Le Bureau Directeur vote à l'unanimité les propositions suivantes :

- permettre aux demandeurs de licence en ligne de profiter d'un tarif préférentiel pour s'abonner à Triathlète Magazine. Les développements informatiques nécessaires à la modification du dispositif existant seront pris en charge par Triathlète Magazine.
- la mise à disposition à Triathlète Magazine des productions fédérales de 5 minutes en vue de la vente d'un DVD. En contrepartie, Triathlète Magazine remettra à la F.F.TRI. un lot de DVD destiné prioritairement aux Clubs de D1 et aux organisateurs de Grandes Epreuves.

Concernant le planning d'envoi des numéros fédéraux 2012, il sera identique à celui de cette année.

➤ **Médias Audiovisuel et Radio**

Audiovisuel Diffusion : Frank GASQUET présente l'architecture globale du contrat avec Sport+, identique aux années précédentes et note des évolutions positives :

- Horaire de la 1ère diffusion plus intéressant (entre 17H et 22H00)
- Ouverture possible de 5mn sur TV5 Monde.
- Terme du contrat le 31/10/2012 et discussion exclusive avec Sport + jusqu'au 31/12/2012.
- Réduction de la durée de diffusion, entraînant des reportages plus dynamiques.
- Diminution des embargos de diffusion Internet (5 jours pour les 5 minutes et 15 jours pour les 26 ou 42 minutes)
- Sport + ne dispose plus de la possibilité de commercialiser les droits TV des images que nous produisons à d'autres chaînes.
- Convergence de vue sur le scénario des productions, apparitions et interviews, concernant la ligne éditoriale (exclue du contrat).

Par contre, quelques points n'ont pu évoluer. Sport+ conserve notamment l'exclusivité (sauf diffusion sur TV5 Monde). Pour des cas particuliers une présentation de dossier à Sport + sera envisageable.

A l'unanimité, le Bureau Directeur valide la reconduction du contrat avec Sport+, qui sera signé prochainement par le Président LESCURE. Toutefois, il est acté qu'un courrier sera rédigé à l'intention du Diffuseur, saluant les ouvertures positives certes, mais regrettant la non prise en compte de toutes les demandes fédérales d'évolution.

Audiovisuel Production TV : A noter l'anticipation de la diversification des formats des étapes du Grand Prix LDE, et la programmation de réunions téléphonées (Organisateurs / Production / Communication F.F.TRI. / Diffuseur). La disparition de l'Association « Casques d'Argent » pose problème, même si elle est remplacée par une Société, car les prestations des motards seront dorénavant plus élevées. Le Bureau demande que les vérifications d'usage soient effectuées concernant cette Société.

Radio officielle : Reconduction du partenariat RMC, qui reste une radio incontournable sur les thématiques Sport, avec une audience en constante augmentation.

➤ **Relations Presse**

Agence de Presse Blanco Negro : Les axes de travail sont définis et des bilans seront effectués avant chaque Comité Directeur Fédéral. Le premier aura lieu en juin 2011. L'Agence œuvrera aussi de façon plus spécifique sur le Test Even de Londres (août prochain) afin de tisser du lien entre les Représentants Fédéraux, la Presse, les Partenaires et les Athlètes.

Relations Presse : Afin de donner tout son sens au slogan "Santé", "Nature", "Aventure", Frank GASQUET propose d'amplifier le partenariat avec « Santé Sport Magazine », et de développer, au regard des opportunités, les axes Nature et Aventure.

➤ **Promotion internet**

Sites Internet : Frank GASQUET présente les différents Sites internet (institutionnel et événementiels) et les Réseaux sociaux (Face book et Twitter). Des analyses sont en cours afin d'envisager d'éventuelles modifications structurelles, au regard des retours des internautes.

Newsletters : Frank GASQUET présente la nouvelle maquette des Newsletters, et rappelle que celles des Clubs et des Licenciés sont envoyées mensuellement. La Newsletter « Hors Série » a été créée à l'occasion de l'annonce du nouveau site fédéral, et pourra être ainsi utilisée lors d'événements particuliers (lancement de l'Agenda 21, par exemple). Il informe les membres du BDF de la création de Newsletters trimestrielles «Internationales ».

2.1.2. Communication hors médias

➤ **Communication de proximité :**

- Cible public « Triathlon », lors des Grands Prix, Championnats de France CD et LD. Elle sera développée sur la Coupe de France des Clubs, voire sur les Championnats de France Jeunes. Déclinaison : tente Fédérale, jeux concours etc.

- Cible « Grand public, avec le « Running Expo » (Marathon expo par exemple) ou des « Salons des Sports », en partenariat avec les Ligues Régionales (Paris, Toulouse ou Bordeaux sont à l'étude).

- Soirées événementielles : projet « Adidas Store des Champs Elysées».

➤ **Outils de communication Fédéraux:**

- Les outils de communication institutionnels ou grand public restent identiques.

- Création d'un bloc marque Paratriathlon composé du terme « paratriathlon » dans une forme ludique et « fun ». L'objectif est de donner une image de la pratique accessible et de dédramatiser le triathlon pour les athlètes en situation de handicap. Le pictogramme, diffusé sur écran aux membres du Bureau, est représentatif du public « Handi », décliné du logo fédéral, avec un slogan simple et évocateur, reprenant le terme « accessible » fondamental.

2.1.3. Communication Olympique / Objectif Londres 2012

➤ **Actions de communication pré évènement :** Jeu concours à l'étude pour LDE et le Crédit Coopératif, déplacement sur le Test Event de Londres, créations d'outils « print » une fois la sélection connue (affiches, cartes postales etc.), organisation d'une conférence de presse d'officialisation de la sélection olympiques (Adidas store / autres fédérations ?).

➤ **Opérationnel terrain 2012 :** Création d'un « fan club » présent en nombre le Jour J (à confirmer compte tenu de la billetterie disponible - 40 places), organisation d'une soirée « Club France » en lien avec nos partenaires.

2.1.4. Communication Évènementielle : ce point concerne les Triathlons de Paris et de Nice, il sera traité dans un autre cadre, par Bernard SAINT-JEAN.

2.2. Marketing 2011

➤ **Marketing Fédéral :**

- **Partenariats privés :** Frank GASQUET présente le fichier de prospection avec 372 contacts et souligne le choix d'une démarche qualitative. Le secteur « Nutrition du sportif » sera privilégié pour 2011. Il est pointé la difficulté à commercialiser le Grand Prix LDE dans sa globalité, et le fait que le triathlon reste encore un sport très méconnu par les annonceurs.

- **Annonceurs Internet :** Frank GASQUET présente la commercialisation des Espaces Web (Newsletters / Site Internet), l'ouverture du nouveau site étant un support supplémentaire. Il souligne l'opportunité de travailler avec une régie publicitaire spécialisée du Web, et présente les actions complémentaires à ce qui est déjà fait en interne, pour un chiffre d'affaire TTC de 4 458,20 €.

➤ **Marketing Triathlon de Paris :** Démarche similaire à celle des partenariats fédéraux (qualitatif plutôt que quantitatif) en coordination avec la démarche commerciale de Sportys.

- Négociations avancées : SimAlti, Naturalia, PomWonderful, Ford, Best Western, adidas, Citroën, Banane de Martinique & Guadeloupe, Club Med Gym, Endurance Shop, Bultex, Caisse d'Épargne, Carrefour, Allianz.

- Négociations abouties (hors Isostar, Partenaire Fédéral) :

+ Adidas

+ Allianz

+ Simalti

- Négociations non finalisées : Banane de Martinique & Guadeloupe, Carrefour, Bultex, Ford

- Opportunité importante pour l'édition 2012 : Naturalia (prise en charge des ravitaillements et repas bénévoles).

➤ **Marketing Triathlon de Nice :** La prospection de partenaires pour le Triathlon de Nice peut largement être optimisée, la validation tardive de la date ayant entraîné des difficultés.

- Fichier de prospection : environ 100 entreprises locales réparties sur différents secteurs d'activité (hôtellerie, automobile, alimentaire, etc.)

- 2011 : finalisation tardive d'un partenariat avec Nissan Côte d'Azur
- Priorités pour 2012 : Renforcer le partenariat Nissan (encore insuffisant) / Partenaires alimentaires, hôteliers et équipementiers.

➤ **Renégociation des Contrats : SUEZ - Lyonnaise des Eaux / ADIDAS / ISOSTAR.** Le Président LESCURE a déjeuné dernièrement avec Madame KOCHER et la nouvelle Directrice du Marketing de LDE. Il souhaite que des RDV soient programmés courant octobre / novembre 2011, afin de connaître la position de Lyonnaise des Eaux, comme celle d'ADIDAS, sur la reconduction des partenariats avec la Fédération. Il fait part du retour très positif d'un Directeur Régional de LDE, présent sur le Triathlon de Nice, le 24 avril dernier.

Frank GASQUET propose que Paul-Farel COUCHE, Responsable du Secteur Communication / Marketing fédéral soit le seul interlocuteur d'ADIDAS. Les membres du Bureau Directeur valident, à l'unanimité cette proposition.

Concernant ISOSTAR, la première année de partenariat va être évaluée. Le partenaire souhaite s'engager durablement.

Le Président LESCURE souhaite que notre Secteur Communication / Marketing réfléchisse à l'ouverture de nouveaux Partenariats, notamment vers la Chine.

2.3. Utilisation du logo fédéral

Frank GASQUET rappelle que l'utilisation du logo fédéral est justifiée pour les Clubs et Organismes affiliés à la Fédération. Par contre, les Sociétés Commerciales ne peuvent le faire sans autorisation, qui pourrait être délivrée après dépôt et étude de dossier, puis validation d'un BON A TIRER.

2.4. Dossier de presse « Kids Fit Days for Unicef ».

Au regard de changements importants au sein de la Société SPORTYS, la question du rachat de 87,5% des parts de la SAS Iron Tour par la Fédération n'est plus d'actualité.

Madame Carole GALLY, organise un nouveau circuit sous la dénomination « Kids Fit Days for Unicef » et sollicite la Fédération afin qu'il soit agréé. Les épreuves s'appuient sur des ateliers, déclinant les droits de l'enfant. Les membres du Bureau Directeur valident la proposition de Philippe LESCURE, de demander par missive un dossier complet de ce nouveau dispositif à Madame Carole GALLY, qui souhaite par ailleurs donner une conférence de Presse sur ce point dès le 11 Mai prochain, et a déjà invité la Fédération. Madame Carole GALLY sera interpellée, dans un même courrier, afin qu'elle fournisse à la Fédération les informations d'usage concernant la nouvelle structure qui portera ce projet (appellation, entité juridique etc.). Enfin, l'obligation systématique de solliciter un BAT (bon à tirer) auprès de la Fédération, pour l'utilisation du logo fédéral, lui sera aussi rappelée.

2.5. Outils de communication

Cédric GOSSE rappelle que la Fédération manque d'objets de communication (cravates, chemises, stylos, pins etc.), à remettre notamment lors des représentations fédérales. Narjess BRAHIM se rapprochera du Président pour travailler sur ce sujet.

3. Finances

3.1. Créances au 31 Mars 2011

La créance de SPORTYS s'élève à 35 926,65 euros, elle n'a toujours pas été honorée. Au regard de la situation actuelle de la Société, il est demandé qu'un courrier RAR accompagne une nouvelle lettre de rappel.

Suivi budgétaire au 31 Mars 2011

Le suivi budgétaire n'appelle aucun commentaire. Le Budget sera réajusté à l'issue de la signature de la Convention d'Objectif avec le Ministère.

3.2. Point contrôle fiscal 2004 / 2005

La F.F.TRI. dispose d'un délai de deux mois à compter de la notification de la décision du Tribunal Administratif pour faire appel, soit avant le 21 mai 2011. Le Président LESCURE fera savoir très rapidement si une demande d'appel doit être déposée.

3.3. Point contrôle fiscal 2008 / 2009 / 2010

Suite à la demande de récupération de TVA sur les années 2008 et 2009 (déclaration de la TVA à 100% sur l'opération « Triathlon de Paris ») effectuée par la F.F.TRI. en décembre 2010, l'administration fiscale a mis en place un nouveau contrôle des comptes de la F.F.TRI. sur la période 2008 / 2009 / 2010.

4. Vie Sportive / Direction Technique Nationale, Haut Niveau, Développement.

4.1. Charte contre l'homophobie

Frank BIGNET remet aux membres du Bureau la « Charte contre l'homophobie dans le sport », telle qu'elle est souhaitée par le Ministère. Elle se décline en 6 points. Des modules éducatifs doivent aussi être intégrés dans les contenus des formations. Les membres du Bureau valident à l'unanimité la signature de cette charte et la communication devant en découler.

4.2. « Guyanne / Base avancée 2014 – 2016 »

Frank BIGNET a participé récemment à une table ronde, présidée par Madame Chantal JOUANNO, en présence d'élus du Territoire Guyannais. L'organisation de la Coupe de football en 2014 et des JO de Rio en 2016, est vue comme une opportunité à effectuer le recensement des équipements sportifs sur le territoire Guyannais. Ainsi, un projet d'investissement de 3 millions d'euros dans la réfection ou la création d'équipements a été avancé. Il est souhaité que les Fédérations s'impliquent dans le développement de leurs disciplines sur ce territoire. Frank BIGNET propose qu'une réflexion soit menée, au sein de la Fédération, en collaboration avec les Commissions Nationales des Affaires Internationales, de l'Outre-mer et du Développement, afin d'envisager le développement du Triathlon sur ce Département d'Outre-mer. Frank BIGNET a eu l'occasion d'échanger sur ce point avec Monsieur Marc LEMERCIER, coordinateur du projet « Guyanne / Base avancée 2014 – 2016 ».

4.3. Civi-conditionnalité

Frank BIGNET explique, au regard de la demande de Madame JOUANNAU qui souhaite que les actions des fédérations s'inscrivent dans un cadre de « Civi-conditionnalité », que la F.F.TRI. est bien dans cette mouvance. Ce terme ne figurant pas dans le dictionnaire, il est précisé qu'il renvoie à toutes les valeurs sociales du sport (insertion sociale, développement durable, ouverture de la pratique vers tous les publics, lutte contre les discriminations, refus du dopage etc.).

4.4. Secteur Emploi / Formation

Les membres du Bureau, à l'unanimité, valident la proposition de Frank BIGNET de travailler sur la création d'un Poste d'Agent Administratif, sur le Secteur de la Formation, encadré à ce jour par trois Cadres Techniques Sportifs. Cette activité n'a de cesse de se développer, passant de 200 heures de face à face

pédagogique en 2008, à 1 000 en 2010. L'objectif est de proposer un service de qualité aux Clubs et aux éducateurs, en renforçant ce pôle formation. Le recrutement s'oriente vers un emploi qui pourrait intervenir en septembre 2011. Une fiche de poste est en cours de rédaction.

4.5. Convention d'Objectifs 2011

Le rendez-vous au Ministère est prévu ce mardi 3 Mai à 15H00.

4.6. Bilan réunion avec les clubs de 1^{ère} Division de duathlon

Dominique FRIZZA rend compte de la réunion tenue le 2 Avril dernier avec les Clubs de Duathlon de 1^{ère} Division, à laquelle participaient aussi Frank BIGNET, Fabien CARCUAC et François LHUISSIER. Un questionnaire identique à celui remis aux Clubs de Triathlon leur avait été envoyé, au préalable. La synthèse du questionnaire a été remise aux membres du Bureau Directeur.

Le taux de réponse, et les préoccupations des Clubs de Duathlon sont à peu près identiques aux retours des Clubs de Triathlon. Il faut noter toutefois une prégnance particulière des questions d'ordre financier. Les représentants des Clubs de Duathlon ne souhaitent pas faire l'objet d'un traitement spécifique concernant les obligations liées à la labellisation des Ecoles de Triathlon **. Ils revendiquent une communication plus étoffée de la discipline, vers les médias, et notamment des communiqués de presse en amont et en aval des Grands Prix.

4.7. Accompagnement fédéral des clubs labellisés ***

Dominique FRIZZA présente un dispositif permettant d'accompagner les Clubs labellisés ***. Actuellement, Poissy, Valence et Tricastin sont dans cette situation, et une vision optimiste permet de penser que 6 nouveaux clubs, au plus, pourraient accéder à ce niveau de labellisation. Intégrant éventuellement le P.E.S. à l'horizon 2013, ils seront les seuls en capacité de former régulièrement des jeunes « performants », il est essentiel de les soutenir dans l'accès vers la performance. Il expose (suite à deux réunions de travail), les besoins identifiés de ces structures, suivant 4 axes :

- **La Communication** : Informations et lien sur le site fédéral - Pages d'information (publi-reportage) dans Triathlète Magazine - Rappel systématique du club d'origine*** dans la présentation de l'athlète le long de sa carrière (issu de...formé à...).
- **Le plan Sportif** : Permettre aux clubs de D1, labellisés *** d'inscrire une équipe exclusivement composée de jeunes sur le circuit de D2, sans obligation de participer à tout le championnat ou de « jouer la montée », dans le respect des rythmes scolaires et la planification annuelle des étapes - Favoriser les ententes de clubs *** pour accéder et participer à la Division1.
- **La Formation** : Crédit Formation de 15 000 €, sans répartition pré calculée, et basé sur un projet de formation, évalué par une Commission Mixte. Prise en compte de tous les besoins de formations, au niveau fédéral ou sur d'autres créneaux, tels qu'une spécialité en natation ou course à pied, vidéo, dartfisch etc. Reconnaissance de ces structures par un retour partiel et légitime du « droits d'accès à la D1 », au regard de leur investissement dans la formation des jeunes (alimentation des équipes de France et de D1 à venir).
- **Le niveau politique** : une attention plus appuyée des Elus fédéraux, pouvant se traduire par une visite du Président par exemple, à l'instar des Cadres Techniques Nationaux.

Les membres du Bureau sont favorables à ce dispositif et ce projet sera présenté au prochain Comité Directeur.

4.8. Plan d'action pour une réflexion sur l'évolution du G.P. de Triathlon

A l'issue du Séminaire du Bureau Directeur fédéral de Limoges, le souhait a été émis de réfléchir à l'évolution du Grand Prix de Triathlon, en préservant toute sa valeur sportive, et afin qu'il reste une véritable vitrine du Triathlon. Dominique FRIZZA fait part de l'organisation d'une campagne de réflexion, avec tous les acteurs concernés : Présidents de Clubs et de Liges, Athlètes, Organisateurs, Arbitres, et référents du Secteur Communication / Marketing. L'essentiel des temps de travail se déroulera sous forme de réunions téléphonées, et une synthèse devrait être réalisée d'ici septembre 2011. Le premier questionnaire réalisé avec les Clubs de 1^{ère} division sera intégré aux outils de réflexion.

4.9. Bilan / Perspectives suite séminaire du BDF de Limoges

Le compte rendu du séminaire est en phase de finalisation, et sera envoyé très prochainement. Philippe LESCURE souhaite que les réflexions, au regard des axes de travail arrêtés lors de cette instance, soient engagées au plus vite. Certains thèmes de travail ont déjà été entamés, et notamment ce qui concerne les distances de course.

4.10. Validation de l'Agenda 21 et de ses priorités

Jean-Michel BUNIET présente la version n°1 de l'Agenda 21, issue du travail remarquable de la Commission, et notamment de Stéphane ZIMMER, DTN Adjoint en charge de ce dossier. L'ossature de l'Agenda 21 Fédéral s'appuie sur 5 Engagements, déclinés sous forme de Finalités, puis de Pistes d'Actions, proposées dans un ordre de priorité.

- **Engagement 1** - La F.F.TRI. une STRUCTURE qui s'engage dans le développement durable
 - Finalité : Proposer une contribution fédérale en matière de développement Durable
- **Engagement 2** - La gouvernance : Le développement durable une approche transversale de notre politique sportive fédérale.
 - Finalité : Construire une organisation performante du Développement Durable au service des triathlètes
- **Engagement 3** - La solidarité sportive au service du développement durable
 - Finalité 1 : Assurer la promotion et le développement de la santé et l'épanouissement individuel
 - Finalité 2 : Développer l'accessibilité pour tous à pouvoir pratiquer le triathlon
- **Engagement 4** - Une gestion et une organisation du sport respectueuses de l'environnement
 - Finalité : Œuvrer à la préservation de l'environnement (l'eau et les espaces naturels).
- **Engagement 5** - Une économie sportive au service du développement durable
 - Finalité : Autour du triathlon et de l'économie

Les Membres du Bureau Directeur valident la Version 1 de l'Agenda 21 de la F.F.TRI. à l'unanimité. Ce document sera envoyé aux membres du Comité Directeur par E-mail dans les jours suivant ce Bureau, pour avis, observation et validation, afin qu'il soit présenté, dans sa version définitive, lors du prochain Comité Directeur physique de juin 2011.

4.11. Bilan Nice

Le film réalisé sur le Triathlon de Nice, qui s'est déroulé la semaine précédent ce bureau, est projeté aux membres du BD. Le Président LESCURE dit à nouveau toute sa satisfaction et souhaite que soient remerciés la Ligue Côte d'Azur, le Club de Nice, Dominique SAGARY et toute l'équipe fédérale qui ont contribué à cette belle réussite, du fait de leur fort investissement. Les Collectivités, et notamment La Région et la Ville de Nice ont accompagné financièrement cette manifestation et permis de réaliser un bilan financier équilibré.

Perspectives 2012 : au regard de la non-reconduction de la convention liant la F.F.TRI. et « Audencia » sur la finale du Grand Prix de La Baule, et du bilan très positif de l'étape de Nice 2011, il est envisagé d'organiser la finale des Championnats de France de D1 à Nice, en 2012. Des contacts ont déjà été pris dans ce sens.

Philippe LESCURE mentionne la présence, la coopération et l'investissement (notamment avec la mise à disposition gracieuse des cônes de sa société) de Yves CORDIER, sur ce Triathlon de Nice 2011. Rappelant que 2012 marquera le 30^{ème} anniversaire de l'entrée du Triathlon à Nice, le Président souhaite que cette date soit commémorée, et l'épreuve de Nice 2012, telle que envisagée, pourrait être un support à ce moment festif.

4.12. Triathlon de Paris 2011

Bernard SAINT-JEAN fait un point sur l'avancement du Triathlon de Paris à venir, pointant 2 500 inscrits à ce jour, auxquels s'ajoutent des Entreprises. Tout le travail mené depuis plusieurs mois a permis de réunir les conditions d'organisation telles que prévues au niveau du Comité d'organisation, même si quelques détails, comme le départ par exemple sont encore à affiner. Une conférence de presse se tiendra le 10 Mai prochain, sur les bateaux des « Vedettes de Paris ».

La Ligue Ile de France proposera des animations, à l'intention des enfants, durant les 2 semaines précédant la manifestation.

Un point sur le budget aura lieu la semaine suivant ce Bureau, et des informations plus précises seront apportées au prochain Bureau physique, au mois de juin.

Il est rappelé que les réunions du Comité d'Organisation du Triathlon de Paris ont lieu le premier Jeudi de chaque mois. Philippe LESCURE souhaite qu'un bilan de ces temps de travail soit transmis aux membres du BD.

4.13. Programme Groupes d'âge 2012

Denis JAEGER rappelle qu'il n'y a rien de prévu en 2011, et pose la question d'un éventuel projet pour 2012, auquel cas il est important de le programmer dès maintenant, et de nommer une personne référente. Cédric GOSSE propose, dans le cadre de ses relations avec les Ligues, et en collaboration avec Denis JAEGER, de travailler sur un projet.

4.14. Aide à la Professionnalisation des Ligues

Dans le cadre du projet fédéral « Une Ligue / Un Emploi », objectif fort du mandat en cours, les Ligues bénéficiaires de l'aide fédérale devaient s'inscrire dans la réalisation des directives fédérales et du plan de développement. Cédric GOSSE propose au Bureau, pour finalisation, la Convention support à ce projet. Actuellement, les relations sont essentiellement descendantes et administratives, il n'y a pas de convention écrite et d'engagement réciproque, ni d'évaluation de la réalisation des objectifs posés.

Cédric GOSSE suggère de faire évoluer ce dossier, présenté au séminaire des Président(e)s de Ligues et au Comité Directeur du 25 janvier 2011 :

- **Sur la forme** : changer notre vision et notre approche.
- **Sur le fond** : mieux faire vivre les directives techniques nationales et le plan de développement, leur articulation avec les caractéristiques régionales.

Cédric GOSSE propose l'inscription de 3 articles dans cette Convention, fondateurs de l'engagement réciproque :

1. L'aide fédérale reste basée sur la création d'un emploi et plafonnée à un ETP.

2. La mise en œuvre d'objectifs partagés est affirmée (directives fédérales / Projet de la ligue et réalités régionales).
3. Les ligues régionales sont soumises à :
 - Des obligations statutaires + renvoi du dossier CNDS « Part territoriale ».
 - 2 engagements « structurants et fédérateurs »: création d'une ETR, création d'un challenge jeunes et/ou adultes.

Le respect de ces 3 articles déclenchera l'aide fédérale. L'emploi (sa pérennisation) et le projet de développement seront le fil rouge du dispositif.

Cédric GOSSE précise pourquoi ces deux engagements (ETR / Challenge) sont importants :

- Ils sont structurants à la fois dans les domaines de la formation, de l'animation du territoire
- Ils contribuent à faire connaître et ou reconnaître la ligue régionale à ces « partenaires » institutionnels.
- Ils constituent le dénominateur commun à minima de toutes les ligues sans poser de contraintes trop lourdes.
- Ils permettent de mettre surtout l'accent à la démarche de fond de la nouvelle relation instaurée entre la fédération et les ligues régionales.

Proposition de mise en œuvre :

- Un accompagnement politique et technique : Différencier la nature de l'accompagnement au regard du niveau de structuration de la L.R.TRI. et de ses besoins prioritaires.
- Bâtir au cas par cas un cadre d'échange, sur des objectifs partagés :
 - Programmer une réunion de travail pour prendre connaissance du projet territorial de la ligue.
 - Partager des objectifs en cohérence avec les directives nationales, le plan fédéral et le projet régional.
 - Afficher ces objectifs dans le dossier du CNDS part territoriale (dossier à transmettre à la fédération).
- Construire le cadre du suivi : Donner le temps réaliste pour réaliser les objectifs partagés.

Ce projet est validé par les membres du Bureau Directeur, à l'unanimité, et un document plus abouti sera proposé au prochain Comité Directeur de Juin 2011, pour une mise en œuvre du dispositif dès la prochaine saison.

4.15. Convention groupement d'achats Ligues Régionales

La démarche allant dans le sens d'une mutualisation entre les Ligues, de certains achats a déjà été évoquée par certaines instances régionales. Philippe LESCURE propose de cibler les secteurs de mutualisation possibles, pour aller ensuite sur des propositions concrètes.

5. Questions diverses

5.1 Ligue de Martinique

Jean-Michel BUNIET se rendra dans les jours à venir en Martinique pour tenter une conciliation entre la ligue et le Foyal Triathlon Club.

5.2 Ligue de Picardie

Le Président de la ligue Picardie, Guy WUILLOT, rencontre actuellement d'importants problèmes de santé et ne plus assurer ses fonctions au sein de la ligue. Le Président LESCURE témoigne son soutien à Mme WUILLOT et souhaite le meilleur rétablissement à Guy WUILLOT.

5.3 Situation de Mayotte

Mayotte étant devenu Département Français, la Ligue de l'Ile de La Réunion devra modifier ses statuts, deux Départements étant dorénavant rattachés à la Ligue Régionale.

5.4 Taxe d'apprentissage

Frank BIGNET informe les membres du BD que la Fédération a bénéficié du versement de la Taxe d'Apprentissage de la Société « BRAHIM ». La F.F.TRI. l'en remercie vivement.

Le Président remercie les membres du Bureau Directeur pour leur présence.

Philippe LESCURE

Président

Patrick SOIN

Secrétaire Général